



77^{ème} Session de l'Assemblée générale

Item 69 (a)

Débat général

Strengthening of the coordination of emergency humanitarian assistance of the United Nations

New York, le 06 décembre 2022

Déclaration de la Suisse

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

La semaine passée, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a lancé l'Aperçu humanitaire mondial 2023 qui s'élève à 51.5 milliards de dollars.

Les besoins augmentent d'année en année. Cependant, l'aide humanitaire, seule, ne résoudra pas les défis d'aujourd'hui. Le système de réponse humanitaire est submergé et mis à rude épreuve. L'ampleur et la complexité des crises auxquelles nous sommes confrontés le mettent sous pression. La trajectoire que nous suivons actuellement est insoutenable. La seule solution consiste à s'attaquer aux causes profondes des crises - conflits, déplacements forcés, changement climatique et épidémies. Une approche globale combinant l'aide humanitaire, la coopération au développement et la politique de paix est nécessaire.

Dans ce contexte, nous devons faire le nécessaire pour permettre au système onusien de fournir une réponse rapide, efficace, coordonnée et fondée sur des principes d'humanité et d'impartialité. Les résolutions que nous adoptons aujourd'hui, tout en fournissant un cadre normatif à cet effet, se doivent de refléter les obligations établies par le droit international humanitaire.

Je voudrais ici souligner trois points :

Premièrement, la localisation: nous savons tous que, lorsqu'une catastrophe survient, les acteurs locaux sont les premiers à réagir. Dans la mesure du possible, la réponse doit être dirigée et fournie localement. La Suisse promeut une réponse humanitaire aussi locale que possible. Elle est signataire du Grand Bargain et la localisation est sa priorité absolue en tant que coprésidente du groupe de travail sur les fonds de financement commun pour les pays.

Nous voulons contribuer à une meilleure accessibilité des financements pour les ONG partenaires locales et nationales, à des activités de renforcement des capacités et à une approche cohésive et stratégique de la localisation parmi tous les fonds de financement commun pour les pays. La co-présidence de la Suisse est en outre caractérisée par une approche inclusive et participative. Nous voulons donner plus de voix et d'espace aux acteurs locaux et nationaux et favoriser leur participation aux réunions et processus du groupe de travail.

Le renforcement des acteurs locaux ne conduit pas seulement à une utilisation plus efficace des fonds humanitaires, mais il améliore également la responsabilité envers les populations affectées.

Nous tenons à saluer ici aussi le courage des travailleurs humanitaires, notamment les acteurs locaux, régulièrement cible d'attaques. Le droit international humanitaire doit être respecté par toutes les parties et en toutes circonstances, y compris l'obligation d'autoriser et de faciliter l'accès humanitaire.

Ceci m'amène à mon deuxième point: la redevabilité envers les populations affectées. Nous fournissons encore trop souvent ce que nous pensons être le plus utile aux personnes affectées. Nous ne prêtons pas suffisamment attention à ce que celles-ci disent avoir besoin. Il en résulte que notre aide ne leur est pas suffisamment utile. La question est également reprise dans le nouveau plan stratégique de l'OCHA, qui vise une réponse humanitaire cohérente, centrée sur les personnes, pilotée localement et de manière agile. C'est désormais au système de joindre le geste à la parole. La redevabilité envers les populations affectées ne devrait plus dépendre d'un seul individu mais doit se traduire dans les faits.

Mon troisième point concerne l'action anticipative. Et là, j'ai de bonnes nouvelles: aujourd'hui, nous pouvons prédire avec davantage de confiance l'occurrence et l'impact de certains chocs: les événements climatiques extrêmes, par exemple. Dans de tels cas, nous devons agir avant que la catastrophe ne survienne. Si nous attendons que les images des personnes touchées nous parviennent, nous aurons failli à notre mandat de protection.

Je crois profondément que nous devons également passer d'une attitude "réactive" à une attitude "anticipative" si nous voulons devenir plus efficaces. Je dis "attitude" car, selon nous, il est urgent de changer l'état d'esprit du système humanitaire.

Je vous remercie.

Mr. Chair,

Switzerland would like to congratulate you on your election to Chair of the Fourth Committee and assure you of our determination to contribute to the success of this session. As we have all witnessed, this year has brought its share of challenges and changes that none of us could have foreseen. In this context, Switzerland commends the efforts undertaken by the Bureau and the dialogue with Member States that enabled the Fourth Committee to adapt its working methods and to begin its work calmly.

...

...

...

Thank you.

